



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 7

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act;*
(M. le ministre SWAN)

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act;*
(M. le ministre BJORNSON)

(No. 200) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act.*
(M^{me} STEFANSON)

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (J. Lachapelle, K. Houle, E. Johnson et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de coopérer avec les municipalités rurales d'Arthur et de Brenda, leurs citoyens et les industries locales afin de mettre en place sans délai une déviation routière temporaire permettant de traverser la rivière Souris sur la route provinciale secondaire 251 près du pont effondré. (D. Wilkinson, K. A. Gardiner, S. Stewart et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de rouvrir la salle d'urgence à Vita le plus tôt possible et qu'elle s'engage à fournir un soutien médical approprié aux résidents du sud-est du Manitoba au cours des nombreuses années à venir. (D. Jablonski, S. Lomax, M. Stalnyk et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que les routes Lee River et Cape Coppermine ne peuvent plus desservir adéquatement les résidents et les touristes et qu'il envisage d'y apporter des améliorations en tenant compte de leur utilisation actuelle. (N. Barbour, J. Barbour, G. Haga et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (H. Swanson, R. Yano, C. McRae et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (B. Dueck, B. Schroeder, H. Schroeder et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. HELWER et WHITEHEAD, M^{me} ROWAT ainsi que MM. PETERSEN et BRIESE font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition intitulée « Unis pour l'action » sera examinée, au besoin, le mardi 4 décembre 2012.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GAUDREAU voulant que soit présentée à l'administrateur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la quarantième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que, malgré l'augmentation record des impôts et des transferts provenant d'autres provinces, le gouvernement provincial continue à dépenser au-delà de ses moyens au détriment des générations futures;
- b) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement provincial ait doublé sa dette;
- c) que, malgré cette augmentation record, le Manitoba demeure la capitale de la pauvreté enfantine au Canada;
- d) que, malgré cette augmentation record, l'utilisation des banques alimentaires dans la province atteigne un niveau record et qu'on retrouve au Manitoba le plus haut pourcentage d'enfants ayant recours à ces banques au Canada;

- e) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement ne s'attaque pas à son déficit en matière d'infrastructure et que les routes et les ponts soient mal entretenus;
- f) que, malgré cette augmentation record, de nombreuses victimes des récentes inondations n'aient pas encore reçu d'indemnités satisfaisantes pour les pertes qu'elles ont encourues;
- g) que, malgré cette augmentation record, les longues périodes d'attente dans les salles d'urgences et pour les chirurgies continuent de mettre en danger la vie des Manitobains;
- h) que, malgré cette augmentation record, de nombreuses personnes âgées soient confrontées à de longues périodes d'attente pour avoir accès à des lits de soins de longue durée;
- i) que, malgré cette augmentation record, les étudiants manitobains continuent d'occuper les rangs inférieurs dans les matières principales, telles la lecture, les mathématiques et les sciences;
- j) que, malgré cette augmentation record, les universités manitobaines soient aux derniers rangs des universités canadiennes;
- k) que, malgré cette augmentation record, une grave pénurie de logements à prix abordables subsiste;
- l) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement provincial s'entête à faire de l'ingérence politique au sein des sociétés d'État afin de soutirer encore plus d'argent à celles-ci et aux Manitobains;
- m) que, malgré cette augmentation record, le Manitoba demeure la capitale du crime violent au Canada et que les gangs de rues continuent à prospérer;
- n) que, malgré cette augmentation record, de nombreux Manitobains autochtones vivent toujours dans la pauvreté et que leurs collectivités manquent de services de base;
- o) que, malgré cette augmentation record, beaucoup de secteurs agricoles ne reçoivent pas un appui suffisant lorsque des imprévus majeurs nuisent à la production alimentaire;
- p) que, malgré cette augmentation record, beaucoup trop de Manitobains quittent pour s'installer dans d'autres provinces,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Mardi 27 novembre 2012

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M^{me} la *ministre* SELBY, M^{me} ROWAT ainsi que MM. CALDWELL, BRIESE, SARAN et EWASKO interviennent. M. le *ministre* ASHTON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Avant le débat, l'Assemblée convient d'accorder le droit de parole au député d'Arthur-Virden pour la reprise du débat sur le discours du trône, étant entendu que ce dernier ne prendra la parole que lorsque la rotation prévue le permettra.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID